© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Médocs

Par Profil supprimé Postée le 04/11/2015 01:28

> Je parcours le site, j'arrive à peine. Vous parlez bcp de cocaïne, extazy etc et surtout de cannabis. Moi je suis accro aux benzodiazepines. Xanax, lexo, mon grand péché mignon le zolpidem ou stilnox. J'en prends la journée (je précise que c un somnifère) a tout moment de la journée. Ce sont mes fraises tagada. Le Xanax c'est plus parce que je souffre d'angoisse à m'en rendre malade j'ai déjà terminée aux urgences. J'use des plus grands manipulations avec les médecins et les pharmaciens pour avoir ce que je veux. Mais ça devient de plus en plus compliqué et puis il faut lucide je vais pas vivre toute ma vie comme ça. Si j'en parle à un médecin je signe l'arrêt de ne plus jamais goûté à ces plaisirs, mes orgasmes médicamenteux et je doute pouvoir me passer de ces bonheurs. J'ai un problème qui me complique la vie et je me dis qu'à chaque pb il y a une solution. Mais je suis tellement désespérée que je suis persuadée qu'à mon problème à moi ben y a pas de solution. J'ai besoin d'échanger avec vous, j'ai besoin d'espoir, je suis au bord du suicide.
>
> Marine

Mise en ligne le 05/11/2015

Bonjour,

Dépendante aux anxiolytiques et aux somnifères, il est pour vous impossible d'envisager un arrêt de ces consommations, celles-ci vous procurant un réel plaisir, et le fait de ne plus les maîtriser faisant donc forcément écho à d'autres difficultés en amont, propres à votre vécu, à votre personnalités, à votre environnement de vie, etc.

En parler à un médecin, ou bien à un psychologue par exemple, ne veut pas dire que vous serez alors obligée d'arrêter, que ce soit tout de suite ou plus tard. Aller évoquer vos difficultés auprès d'un professionnel permettrait de débuter un parcours de réflexion sur ce qui vous amène à consommer ainsi ces médicaments, et ainsi pouvoir réfléchir ensemble, à votre rythme, à ce qui pourrait vous aider à vous en détacher, ou à réguler les prises. Vous seriez alors accompagnée pour être actrice de ce processus, sans aucune obligation d'arrêt ou de diminution.

Ce type de prise en charge peut se mettre en place dans un centre de soins en addictologie, gratuitement et confidentiellement, c'est à dire sans que vos médecins prescripteurs soient au courant par exemple. Nous vous indiquons ci-dessous les coordonnées d'une structure proche de chez vous. Vous aurez la possibilité

d'avoir une aide régulière sous forme d'entretiens individuels auprès de médecins addictologues, de psychologues, ou encore de travailleurs sociaux.

Si cette orientation ne convient pas à vos attentes, n'hésitez pas à nous recontacter. Nous sommes joignables via le Chat (dans la colonne de droite de la page d'accueil de notre site internet), ou par téléphone tous les jours de 8 h à 2h (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Addictions France du Pays d'Aix-Salon

Avenue des Tamaris
Centre Hospitalier du Pays d'Aix
13616 AIX EN PROVENCE

Tél : 04 42 33 50 66
Secrétariat : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 17h
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Voir la fiche détaillée